



VIENS

BULLETIN MUNICIPAL N° 2

2ème semestre 2021



Commune du Parc Naturel
Régional du Luberon

Chère Viensoise et Cher Viensois,

Voilà déjà deux années que nous vivons une période difficile au gré des consignes sanitaires auxquelles nous devons nous adapter bien malgré nous.

Cette tension ne permet pas de réaliser ce que nous aimons le plus dans notre village, nous réunir et partager ensemble de bons moments.

J'espère de tout cœur que tout cela redeviendra possible très prochainement.

Je souhaite vous remercier pour votre respect des consignes sanitaires car dans un esprit citoyen vous avez fait preuve d'une grande capacité d'adaptation à cette période difficile. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Il me semble important de revenir sur nos premiers engagements pour notre commune. En effet, dans un premier temps nous avons dressé un état des lieux général des bâtiments et équipements.

A la suite de cet état des lieux, nous avons constaté qu'en plus de l'entretien courant, un certain nombre de travaux et de remise en état s'avéraient nécessaires et urgents. Depuis plusieurs années, la plupart des bâtiments communaux ont souffert d'un manque d'entretien, c'est ce que nous nous sommes attachés à entreprendre en priorité.

Malgré le contexte sanitaire, nous avons gardé notre cap, en priorisant l'éducation, en étant à l'écoute des enseignantes de l'Ecole, en soutenant notre service ALSH, (Accueil Loisirs Sans Hébergement) et en renforçant l'action sociale en faveur des personnes âgées au quotidien.

Notre collectivité rurale est à l'épreuve des déserts médicaux comme beaucoup d'autres, cette préoccupation devenant une action prioritaire nationale, nous nous sommes inscrits dans une démarche de travail commun avec les services de l'état et les organes officiels représentatifs pour la création d'un pôle de santé et d'accueil intergénérationnel. Cette synergie le plus en amont possible est essentielle pour garantir le succès de ce dossier et obtenir toutes les subventions pour sa réalisation. Après la garantie de la faisabilité de ce projet nous renforcerons les liens et communiquerons à l'échelon local pour sa mise en œuvre.

Nous avons entrepris le dossier adressage et l'ensemble des voies de notre commune est désormais sur la BAN, (base adresse nationale), nous allons maintenant commander les plaques numériques de maison qui seront fournies à chacun. Les plaques de noms de rue seront commandées et installées par les agents communaux.

Nous avons le plaisir de vous présenter dans ce journal un certain nombre de travaux terminés et les projets engagés.

Je vous adresse au nom de l'équipe municipale et de l'ensemble des agents communaux une très bonne année 2022, qu'elle soit synonyme de santé, bonheur et succès.

Le Maire,

Frédéric ROUX

LE MOT
DU
MAIRE



Lundi - Mardi
Jeudi - Vendredi
9 heures - 12 heures

Fermeture mercredi

☎ 04 90 75 20 02

Quartier le Rang
84750 VIENS
Site commune
mairie-viens.fr

commune-de-viens@wanadoo.fr

Bulletin
réalisé et
imprimé
en mairie
de Viens



Ne pas jeter sur la voie
publique



AVANT



APRES



Sortie de la Pousterle

Le mur écroulé de l'église a été reconstruit.

Nous avons réalisé une intervention sur le platane malade et dangereux de l'allée des Platanes, nous avons dû avec beaucoup de tristesse le faire abattre pour des questions de sécurité.

Terrains communaux débroussaillés



Route de Saint Ferréol

Mur de l'église



Allée des platanes



petite halte pour la remontée de l'église.



Deux fauteuils extérieurs à l'entrée du cimetière



Travaux au Hameau de Saint Amas

Nous avons été interpellés en début de mandat par un habitant de Saint Amas dont la maison est située près du bassin.

En effet au fil du temps, il a constaté et signalé un problème d'infiltrations.

Nous avons décidé de traiter ce problème en réalisant l'étanchéité du mur coté habitation. Le bassin a été curé et nettoyé.

Nous avons aussi rénové un escalier donnant sur une parcelle communale.



Curage et nettoyage



Étanchéité du bassin réalisée

A saint Amas , rénovation d'un escalier donnant sur une cour communale



AVANT



APRES

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

Rez de Chaussée, ancienne Mairie.



Décroutage



Préparation des murs



Enduit plâtre et peinture



Installation étagères



PORTE SECURISEE AVEC UNE GRILLE

Voici les étapes de préparation du local pour recevoir les archives municipales au Rez de Chaussée de l'ancienne Mairie.

Nous avons dû reprendre les travaux commencés qui ne correspondaient pas au cahier des charges imposé par les Archives Départementales.

Les documents triés seront déplacés dans les nouveaux locaux et reclassés par des archivistes du département. *Ces archives doivent être conservées à l'abri de la lumière du jour, avec un taux, d'hygrométrie et de température, surveillé dans un local sans poussière et sécurisé.*

Dès le déménagement des dossiers archives terminé, nous pourrons finaliser les travaux de transformation du local, dans lequel elles étaient stockées auparavant, en logement.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

CHANGEMENT DES FENETRES DE LA BOULANGERIE



AVANT



APRES

Nous avons constaté que certains de nos bâtiments communaux avaient besoin d'une rénovation urgente concernant l'étanchéité et l'isolation.

Nous avons donc remplacé les menuiseries anciennes de la boulangerie par des fenêtres correspondant aux nouvelles normes d'isolation air et eau.

Nous sommes intervenus sur le toit de l'épicerie pour une étanchéité de solin à une fuite à l'intérieur du bâtiment.

En raison de nombreuses infiltrations, nous avons également remplacé les velux du toit du bâtiment accueil sans hébergement par des SKYDOMES

TOITURE DE L'ÉPICERIE



AVANT



APRES



AVANT



APRES

REEMPLACEMENT DES VELUX SUR LE TOIT DE L'ALSH

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



Démarche d'amélioration de l'efficacité énergétique

BORNES INCENDIES



Pour des questions de sécurité nous avons entrepris le contrôle avec remplacement ou la rénovation si cela s'avère nécessaire des 44 bornes incendies répertoriées à ce jour sur le territoire de la commune.

Nous avons à ce jour effectué le remplacement de 7 bornes.

Nous allons nous adresser à la Communauté de communes, service des réseaux afin que le calibrage des vieilles canalisations soit adapté et permette une alimentation optimale aux bornes. A ce jour certaines sont sous alimentées.

Cette opération sera suivie sur plusieurs années, jusqu'à la réfection totale de cette protection contre les incendies.



PROJETS A VENIR

ATELIER COMMUNAL

Le local actuel situé sous le foyer Jeannette Roux, ne répond plus aux normes actuelles de la santé au travail, nous avons donc en priorité démarré ce dossier de création d'un nouveau local technique, les plans sont à l'étude dans un cabinet d'architecte.

Nous pensons pouvoir commencer les travaux de construction des locaux pour nos agents à la rentrée 2022. Ces locaux seront réalisés devant dans la partie droite du hangar de stockage situé sur le stade. (voir photo ci-dessous)

Nous pourrons aussi stocker en toute sécurité le matériel d'entretien de la commune, l'espace ayant déjà été fermé et sécurisé par nos agents.



TOILETTES COMMUNALES

Un groupe de travail étudie la faisabilité de ce projet. Nous en sommes en cours d'étude des devis et de recherche de subventions pour ce genre d'équipement. Nous n'avons pas en effet la possibilité d'avoir un accès handicapé aux toilettes existantes sous le lavoir.

Ces nouveaux équipements aux normes OBLIGATOIRES en vigueur seront mis en place (selon le choix collectif du groupe de travail) dans l'espace extérieur libéré suite à l'installation des agents dans leur nouveau local, à l'automne 2022 début 2023. Cet espace qui surplombe la place de l'ormeau sera aménagé et végétalisé.

Nous recevons les différentes propositions de fabricants et avec les conseils de l'architecte CAUE étudierons la proposition la plus en accord avec l'environnement du village. Une réunion du groupe de travail est prévue pour fin janvier.

CHAUFFERIE DE LA POSTE ET IMMEUBLE BEL AIR

Nous avons mis ce dossier à l'étude suite à de nombreux dysfonctionnements constatés au cours de l'hiver 2020 surtout lors de la remise en marche des équipements à la poste et aux logements Bel Air..

Nous sommes actuellement à la recherche de financements dans le cadre de la rénovation énergétique.

La réalisation de la chaufferie se fera en plusieurs étapes :

- .▪ le démontage de l'ancienne chaudière fioul.
- .▪ la neutralisation de la cuve fioul ainsi que son démantèlement
- .▪ la réalisation des tranchées et percement pour l'alimentation de l'ancienne chaufferie
- .▪ le raccordement de la nouvelle chaufferie à l'ancienne chaufferie
- .▪ les travaux de maçonnerie pour la trappe de chargement silo plaquette
- .▪ la réalisation de l'installation électrique nouvelle chaufferie.

Ces projets de rénovation et d'entretien ne sont certes pas spectaculaires au sens de grands projets construisant l'avenir ! mais ils sont nécessaires pour le respect et la conservation de notre patrimoine commun.

Force est de constater que depuis presque deux années nous avons œuvré sans relâche grâce et avec les agents, à la bonne marche de nos équipements communs.

RENTREE SCOLAIRE 2021



UNI(E)S POUR L'ÉDUCATION
Une éducation de qualité pour un monde meilleur

La rentrée scolaire, malgré la présence d'une pandémie et d'un protocole assez strict qui pèse sur notre quotidien depuis de nombreux mois, a invité petits et grands à une nouvelle année pleine de découvertes, d'apprentissages, de rencontres, de loisirs et de projets partagés.

Les 38 élèves qui ont repris le chemin de l'école de notre Commune, ainsi que leurs parents, vivent à chaque rentrée scolaire un évènement particulièrement important qui apporte un certain nombre de changements.

Nous sommes très fiers de nos effectifs que nous avons pu encore cette année conserver, grâce à la réactivité et à la solidarité des Maires du RPI (regroupement pédagogique VIENS - ST MARTIN DE CASTILLON -CASENEUVE) face au Directeur Académique (DASEN)

En effet, nous avons toujours 2 classes dans notre école : une composée de 19 élèves répartie en un cours préparatoire comptant 5 élèves et les cours élémentaires 1 et 2 totalisant 14 enfants. Une deuxième classe regroupant les tout petits au nombre de 19 répartis en petite, moyenne et grande sections.

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



Une nouvelle restauration scolaire est actuellement à l'étude; afin d'offrir les meilleures conditions de fraîcheur et de goût à nos enfants, nous souhaiterions faire le choix de réaliser des repas, issus de l'agriculture biologique et de proximité, dans la cuisine de l'école de Viens. Bien entendu, l'évolution de ce projet vous sera communiquée.

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et afin de permettre aux enfants des familles les plus modestes de bénéficier de la cantine scolaire pour un prix le plus modique possible, nos municipalités du RPI ont décidé de rentrer dans le dispositif de la tarification sociale des cantines scolaires.

Nos communes s'engagent à mettre en place à compter du 1er janvier 2022 une grille tarifaire progressive comportant 3 tranches, établies en fonction du quotient familial.

Afin d'adapter au plus juste le paiement de la cantine pour vos enfants, vous pouvez nous faire parvenir une attestation récente de quotient familial avec votre demande.

1 PAS
DE PAUVRETÉ



A l'ensemble de nos élèves, nous souhaitons une bonne réussite, une bonne année aux professeurs d'école et à nos agents communaux de l'école mais également bonne chance aux anciens élèves de la commune qui font leur début au collège.

RENTREE SCOLAIRE 2021

La rentrée s'est également bien déroulée pour notre ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) qui accueille, en périscolaire (matin et soir) et en extra-scolaire des enfants des 3 communes formant le RPI.

Afin de contribuer à l'épanouissement et à l'émancipation des enfants sur le territoire, l'équipe du Centre d'Accueil apporte toute son énergie et son dynamisme pour adapter au mieux nos services de garde d'enfants aux besoins des familles.

Dans cet objectif, nous mettons actuellement tout en œuvre pour mettre en place le Label « Plan Mercredi » qui nous permettrait d'accueillir les enfants sur la journée du Mercredi. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de cette étude.



Coins de verdure et Ilots de Fraicheur dans les cours d'école, les épisodes caniculaires précoces se multiplient. La lutte contre la chaleur et la préservation de l'eau deviennent des enjeux de santé publique.

Les ilots de verdure et de fraîcheur permettent de rafraîchir villes et village et ainsi d'assurer la qualité du cadre de vie et de sensibiliser les usagers. Dans ce projet les écoles constituent des espaces de démonstrations exemplaires à petite échelle qui peuvent être reproduits ailleurs dans l'espace public



Ilots de fraîcheur

**PRENDRE D'URGENCE
DES MESURES
POUR LUTTER CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
ET LEUR REPERCUSSION**



Voiles d'ombrage



*Les années se suivent et se ressemblent pensez-vous !
Non, car 2021 a été une année difficile et imprévisible.*

L'urgence sanitaire nous a contraints à repousser la réunion annuelle des associations, qui se déroule habituellement à la fin de l'automne.

Dans ce contexte difficile, de programmations restreintes, de contraintes dans toutes les initiatives prévues, de réduction drastique des activités, nous avons malgré tous ces imprévus, l'envie de continuer. Un optimisme qui nous fait espérer des temps meilleurs, l'envie de nous retrouver et de faire vivre notre village et tout cela grâce au vivier de 20 Associations Viensoises que nous continuerons à soutenir.

*...Heureusement, cette saison a aussi amené son lot de satisfactions avec les activités « **plus simples** » à mettre en œuvre, puisque en extérieur, des « Amis de Viens »*

Cette association a pour but la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, elle porte également une attention particulière aux problèmes du village et une réflexion commune sur son devenir.



Elle participe au maintien d'un équilibre harmonieux entre les ressources naturelles, historiques et touristiques du pays.

L'association a été créée en décembre 1986 quand est apparu un projet de dépôts de déchets dans la carrière d'argile.

Les activités sont nombreuses, visites du village, expositions, conférences et notamment depuis février 2016

un chantier de reconstruction de murs en pierre sèches sous l'égide de l'association ALPES DE LUMIERE en partenariat avec la mairie et de nombreux membres de l'association bénévoles et habitants qui ont aidé les muraillers à la restauration des murs du jardin Saint Hilaire.



aménagement du stade

Pour la reprise dans la continuité du projet stade, le groupe de travail composé d'élus et d'habitants de Viens a organisé autour d'une collation, samedi 21 janvier, un échange avec les jeunes et ados sur leurs besoins et leurs attentes pour cet aménagement.



En effet, après l'installation de la cabane, du demi-terrain de basket et de nouvelles cages de foot, l'aménagement continue en vue d'un terrassement prévu fin janvier pour remodeler de grands espaces.

Le terrassement prévu est d'environ 900 m², avec la deuxième partie goudronnée du terrain de basket, avec son panneau et but multisport.

Un parcours de santé est à l'étude.



Liste des livres achetés par la bibliothèque de septembre à novembre 2021 Livres ADULTES

David DIOP : La porte du voyage sans retour
Anne BEREST : La carte postale
Sory CHALANDON : Enfant de Salaud
Jean Baptiste DEL AMO : Le fils de l'homme
Cécile COULON : Seule en sa demeure
Guillaume MUSSO : L'inconnue de la Seine
Paula HAWKINS : Celle qui brule
Laurent PETIT MANGIN : Ainsi Berlin
Clara DUPOND – MONOD : S'adapter prix FEMINA 2021
Etienne KERN : les envolés

Camilla LÄCKBERG : Sans passer par la case départ

Agnès LEDIG : La toute petite reine
Nicolas BEUGLET : Le passager sans visage
Lisa JEWEL : Je serai ton ombre
Jean-Christophe RUFIN : Les flammes de pierre
Carlos RUIZ ZAFON : La ville vapeur
Jérémy FEL : Nous sommes les Chasseurs

Livres ENFANTS

Nous recevons quatre abonnements de l'école des loisirs par mois.

Michèle, Véronique et Marie-Jeanne vous accueillent rue du Faubourg, au 1^{er} étage.

TARIFS : Adulte seul 8 euros Famille 12 euros **Gratuit pour les enfants de Viens**

HORAIRES :
mercredi 10h30 - 12h
Jeudi 16h - 7h30

De l'école de Viens à Tokyo et à la renommée internationale

En 2011, Sylvain avait accordé un entretien pour le petit journal numéro 11 de Viens à l'occasion de la remise du SILVER PRIZE à Tokyo le 23 février 2011, pour le livre Face Cachée publié par les éditions Futuropolis.

Depuis Sylvain est devenu un scénariste reconnu de bandes dessinées, Sylvain RUNBERG, né en 1971 en Belgique. Il a fait des études d'histoire contemporaine à l'université d'Aix en Provence. Il a travaillé dans une librairie spécialisée en bandes dessinées dans les années 90. Puis il a intégré l'édition chez Les Humanoïdes associés. Il est le scénariste de plus de 130 Bandes dessinées.



Le 20 septembre dernier, l'un des événements de la rentrée littéraire parisienne a été le lancement de la BD « **L'agence des invisibles** » Pour cette première expérience de la BD, Marc Levy, romancier grand public s'est associé à un des maîtres du genre, le Scénariste Sylvain RUNBERG. Sylvain est connu à Viens où il a passé son enfance sous le nom de Sylvain BICHOUT

LE PARC NATUREL

12

*Présentation Parc en quelques dates,
La révision de la charte du Parc, ou en sommes nous?
(Extraits de documents rédigés par le Parc)*

LES ETAPES

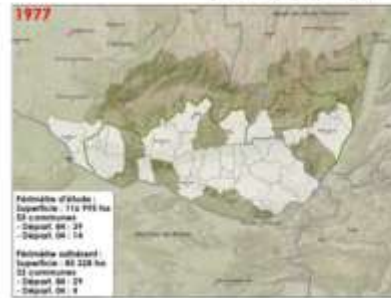
1967

**Création du Label
Parc Naturel régional**



1977

**Parc naturel régional
du Luberon**



1981

**Extension du Parc naturel
régional du Luberon**



1987

Réserve naturelle géologique



**Réserve naturelle géologique
LUBERON**

1995 - 1997

1^{ère} révision de la Charte

(Date du décret du renouvellement : 28 mai 1997)



1997

Réserve de Biosphère



2005-2009

2^{ème} révision de la Charte

(Date du décret du renouvellement : 20 mai 2009)



2017

Loi Biodiversité

Évolution pour révision de la charte :
Durée de la charte : 12 ans => 15 ans
Renfort du rôle en matière de concertation des politiques publiques



**La loi pour
la reconquête
de la biodiversité,
de la nature
et des paysages**



2019-2024

3^{ème} révision de la Charte

En 2024, le Parc naturel régional du Luberon va se doter d'une nouvelle charte, elle fixe les nouveaux objectifs et méthodes de travail du Parc, de ses membres et partenaires.

Cette révision de la charte du Parc est un moment essentiel pour notre avenir, puisqu'elle permet de définir un nouveau projet commun issue d'une large concertation entre les acteurs du territoire, la charte est le contrat moral qui incarne le projet de développement durable pour le territoire.

Approuvée après enquête publique et par délibération des conseils municipaux, elle aboutit à l'attribution du label « Parc naturel régional » par décret du Premier ministre pour une durée de 15 ans.

Projet de Charte, les étapes

2020 – Phase préparatoire : évaluation de la mise en œuvre de la charte 2009-2024 et **diagnostic** des atouts et perspectives du territoire.

2021 – Élaboration du projet de charte : après concertation avec les élus, acteurs et habitants du territoire, rédaction du projet stratégique, élaboration du plan de Parc et des pièces complémentaires.

2022 – Avis intermédiaires : du Conseil national de la protection de la nature (CNPN), de la Fédération des Parcs naturels régionaux, de l'Autorité environnementale, pour amender et enrichir le projet.

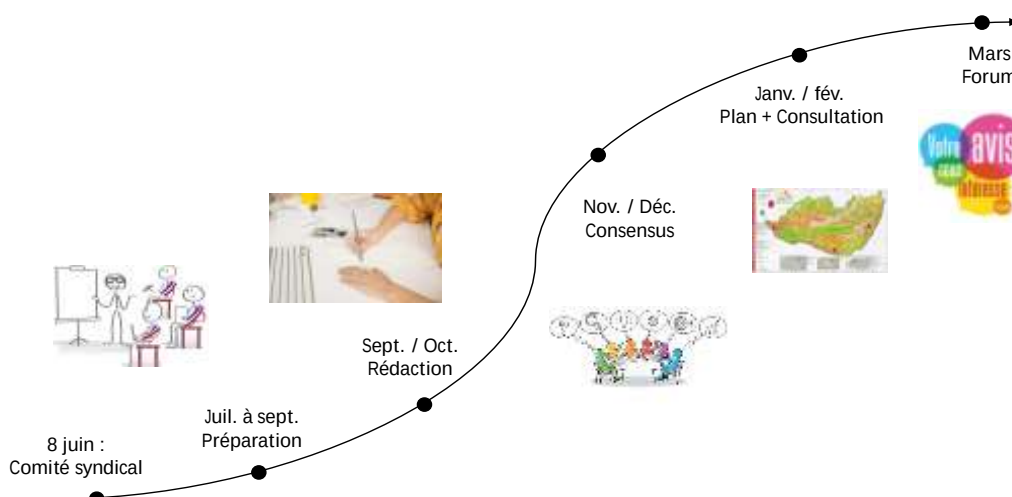
2023 – Enquête publique

2024 – Validation finale : délibérations d'adhésion, examens finaux par l'État, puis signature du décret de classement par le Premier Ministre.



Phase d'élaboration du projet de Charte 2024-2039

Feuille de route



INFORMATION ADRESSAGE

Dénomination des voies et numérotation des habitations

Après délibération du conseil municipal sur la dénomination des voies, l'intégration et validation de l'ensemble des adresses dans la Base Adresse Nationale (BAN), nous entrons dans la phase finale de déploiement de ce dossier.

La Commune va commander les plaques des noms de voies et les plaques numériques.

Les panneaux des noms des voies seront mis en place par les agents communaux de la voirie.

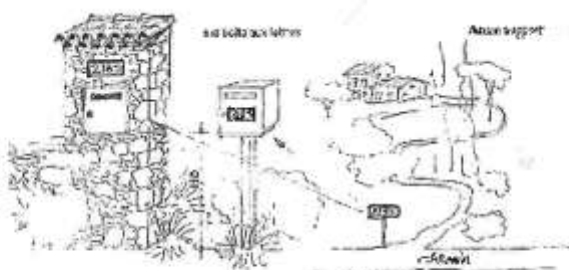
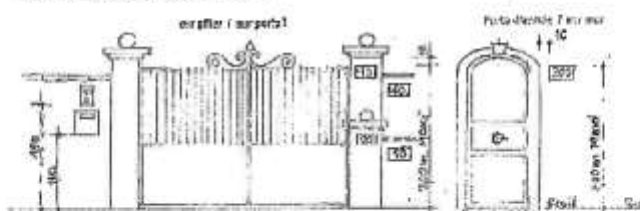
La Commune vous fournira **en une fois une seule plaque de numérotation**, le remplacement sera à la charge du propriétaire. La pose de ces plaques sera laissée à l'initiative des propriétaires. Vous recevrez en temps voulu un courrier pour venir la récupérer en Mairie.

Nous vous rappelons que la plaque numérique de votre logement doit être visible de la voie publique, nous vous proposons trois solutions : voir les schémas

- 1^{ère} solution : de façon visible de préférence à droite ou au-dessus de la porte d'entrée du bâtiment,
- 2^{ème} solution : lorsque le bâtiment est en retrait de la voie publique, la plaque est placée en limite de celle-ci sur la clôture et/ou sur un potelet à proximité du portail d'entrée,
- 3^{ème} solution : si aucune possibilité de mettre en œuvre la solution n° 1 et 2, poser la plaque sur une boîte aux lettres visible et accessible sur laquelle le nom de l'habitant est indiqué.

Charte de pose des N° de maison

Voici les différents modes de pose :



Dans votre intérêt et pour votre sécurité (pompiers, SAMU, docteurs, infirmières...) votre N° doit être visible en bordure de la voie identifiée.

TRI COLLECTE SIRTOM



Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, l'accent a été mis sur les bio déchets, avec la volonté de développer une filière de gestion de proximité et de

ne pas avoir recours à une collecte séparée.

Des composteurs individuels sont distribués toute l'année moyennant une participation de 21€.

Une opération de distribution de poules est organisée chaque année à la fin du mois de juin, deux poules sont proposées moyennant la participation de 8€ (une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an). 04 90 04 80 21 site www.sirtom-apt.fr

Ces actions ne sont pas suffisantes pour généraliser et réduire les biodéchets à l'échelle du territoire : la nécessité de passer d'une démarche individuelle à une

démarche collective a été identifiée.

Après une phase d'expérimentation sur des sites pilotes de la commune de Lagnes, le déploiement se fera progressivement, commune par commune, quartier par quartier, pour couvrir in fine l'ensemble du SIRTOM de la Région La collectivité renouvelle progressivement sa flotte de véhicule par des bennes de collectes fonctionnant au GNV (gaz naturel) ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre de la politique de réduction des émissions de CO2 et de particules du SIRTOM.

Elles visent aussi à améliorer le confort pour les riverains, ces bennes à ordures au gaz naturel générant en moyenne deux fois moins de bruit qu'un véhicule traditionnel.



RESERVOIR DE SAINT LAURENT

Communauté de Communes



La communauté de communes du pays d'Apt en Luberon (CCPAL) a réalisé l'extension prévue du réservoir d'eau de Saint Laurent de 400m3 à 1000m3;

Cette extension permet de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la commune de Viens et des villages voisins.



RECENSEMENT à quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

- Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

- Définir les moyens de fonctionnement des communes.

Les agents chargés du recensement auront une carte officielle attestant de leur qualité.



Calendrier électoral 2022 :

les dates de l'élection présidentielle et des législatives

L'élection du président de la République se déroulera :



le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour
le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour

Néanmoins, en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et en Polynésie française, les électeurs voteront les samedis 9 avril et 23 avril pour tenir compte du décalage horaire.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Pour les Français de l'étranger ainsi que pour ceux de la Polynésie française, afin de tenir compte de l'éloignement géographique, le premier tour se déroulera avec une semaine d'avance par rapport à la métropole.

Comme pour l'élection présidentielle, certains départements et collectivités d'outre-mer voteront le samedi précédant l'élection en métropole.

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les **listes électorales d'une autre commune que la vôtre sur le site : maprocuration.gouv.fr**



FONDATION



DU
PATRIMOINE

PROJET DE REMISE EN EAU DU LAVOIR



Une rencontre très positive avec la déléguée départementale Madame Marie Delaunay le 4 décembre pour évoquer nos projets de rénovation du toit de l'église Saint Hilaire et la remise en eau de notre lavoir.

En 2020 la Fondation a soutenu 2712 projets de rénovation et a distribué 55,9 millions d'Euros.

Pour les particuliers, la Fondation décerne son label après avoir déterminé l'intérêt patrimonial, historique, social du bien. Ce label permet au propriétaire de déduire de ses revenus 50 à 100% du montant des travaux.

Il doit s'agir de travaux portant sur les éléments visibles depuis la voie publique.

Nous vous invitons à vous rapprocher de la déléguée départementale Marie Delaunay

marie.delaunay@fondation-patrimoine.org

Depuis 2020, la pandémie du COVID, outre les atteintes plus ou moins graves à la santé d'une partie de la population, a bouleversé notre manière de vivre.

La commune, par l'intermédiaire du CCAS, a aidé les personnes âgées prioritaires en les informant et en organisant avec les communes voisines un centre de vaccination de proximité. Toutes les personnes âgées de plus de 75 ans ont été appelées et celles qui le souhaitaient sont maintenant vaccinées.

Nous avons pu vous appeler pour le plan canicule de cet été, nous vous rappelons que nous tenons à jour en mairie un registre pour les personnes âgées souvent vulnérables isolées ou non pour mieux les connaître et pouvoir aider si elles le souhaitent.

Vous pouvez à tout moment signaler vos difficultés en mairie. 04 90 75 20 02 Et n'hésitez pas à vous faire inscrire sur le registre pour que nous puissions vous aider en cas de besoin.

Nous avons une attention toute particulière pour le déneigement en priorité des personnes recevant des soins à domicile, nous travaillons en lien étroit avec le personnel de santé de proximité du village qui fait partie du CCAS.



Cette année encore, à notre grand regret nous n'avons pu organiser la petite collation intergénérationnelle pour vous remettre vos bons d'achats. Nous avons compensé en vous offrant un petit sachet friandises de notre miellerie locale. Nous avons joint à ce colis masques et gel pour vous protéger. Nous espérons que nous nous retrouverons réunis en 2022.

L'ADMR DE VIENS



Sa mission est de vous assurer des services de confort à domicile, c'est une association de proximité qui fait partie d'un réseau national solide et sérieux en cas de besoin

L'ADMR (*Aide à domicile en milieu rural*) est un réseau associatif de services à la personne. Fondé en 1945, il intervient en France de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé. Il est constitué d'associations locales autonomes sur un territoire déterminé.

Des équipes de bénévoles et de salariés détectent les besoins des populations locales, créent et font fonctionner les services à destination des clients. 2 700 associations se regroupent en fédérations départementales, elles-mêmes représentées par l'Union nationale ADMR au niveau national.

Rue du Faubourg à Viens

04 90 75 18 27
viens@fede84.admr.org

permanence

9h30– 11h30

Mercredi matin



Lundi 11 novembre 1918, 11 heures : dans toute la France, les cloches sonnent à la volée.

Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le « *Cessez-le-Feu* », « *Levez-vous* », « *Au Drapeau* ». La « *Marseillaise* » jaillit à pleins poumons des tranchées.

Même soulagement en face, dans le camp allemand.



Stèle Roger Bernard



Hommage aux soldats morts pour la France au monument sur la place, discours de monsieur le maire Frédéric ROUX, Une pensée bleue a été déposée par les enfants pour chaque Poilu.



Stèle Robert Bonnefoy
Hommage avec les Elus de Simiane



Moment de convivialité partagé avec les Viensoises et les Viensois

ETAT CIVIL

Décès :

Mme Jeannette PILON (maman de Caroline Pilon) décédée le 12 janvier 2021

M. Serge BEC décédé le 27 février 2021

M. Serge AVILES décédé le 09 avril 2021.

Mme Simonne GRIMALDIER décédée le 25 avril 2021

M. Marcel BONNEFOY décédé le 30 avril 2021

Mme Denise MERCIER décédée le 22 mai 2021

Mme Colette GIRARD décédée le 06 septembre 2021

Mme Marguerite AUDIBERT décédée le 15 septembre 2021

Mme Lina RASTOUIL décédée le 08 novembre 2021

M. Elie RAVAUTE décédé le 07 décembre 2021

M. Yves PARFAIT décédé le 12 décembre 2021.

Naissances :

Eloi GALAIS né le 06 janvier 2021 à Avignon, Vaucluse,

Mathéo GHELARDI GREGOIRE né le 21 septembre 2021 à Pertuis, Vaucluse.

Mariages :

Lionel Jacques ROMIEU et Diana Milena ESPINAL ACEVEDO le 19 mars 2021,

Grégoire VOYANT et Louise ABADIE le 15 mai 2021

Bernard LACOTTE et Magaly CORDEIRO le 09 juillet 2021.

Le Viens de Serge Bec

Connaissez-vous sur la colline
Qui joint Céreste à Banon
Un village qui s'incline

C'est Viens et c'est là que Serge avait choisi de venir vivre après la disparition de sa femme dans des conditions tragiques, en 2007. Elle avait déjà eu un Accident Vasculaire Cérébral qui l'avait laissée trois mois dans le coma, trois longs mois durant lesquels Serge ne l'a pas quittée, lui parlant tous les jours, lui récitant les poèmes qu'il avait écrit pour elle, le mythe d'Orphée et d'Eurydice renouveléce qui devint en juillet 2000 une pièce de théâtre créée par les Soirées Théâtrales d'Été en Luberon *Chant pour celle qui est dans le temps perdu*.

Viens était le village natal de sa mère. Il y avait des amis, ses cousins et tout un aéropage de connaissances.

Son père n'était pas de bien loin : il était de Saint-Martin de Castillon (où il est enterré avec sa femme, la mère de Serge) et de la ferme familiale, « le moulin des Ramades » au bord du Calavon, paradis perdu.

Tout ça se situe dans une toute petite région, mais c'est à Viens qu'il se sentait chez lui, il se sentait enraciné sur ce rocher aride et sec, le pays et le paysage lui parlaient, les hommes l'apostrophaient par son prénom et dans sa langue, alors il quitta « La Clarencière », où il avait fait son nid pour et avec son épouse et ses enfants, et vint s'installer à Viens, avec le minimum d'affaires dont il avait besoin pour vivre, chez lui, là où ses racines le tiraient, là où il était dans son pays, là, où il était reconnu comme « un païs ».

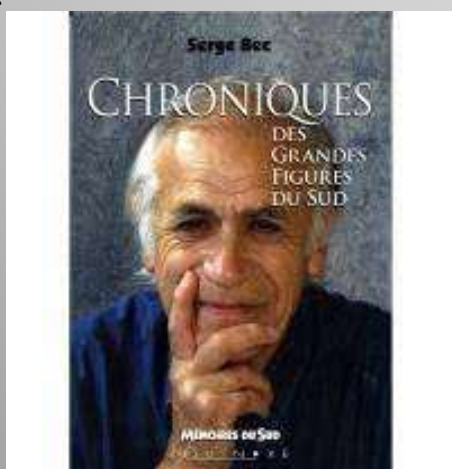
Quand Serge a publié en 1980, *Siéu un païs* c'était le cri de quelqu'un qui se veut de quelque part (ce « quelque part » étant pour nous la Provence) et même s'il a traduit « siéu un païs » par « je suis un pays », il faut prendre ce mot païs, pays dans son sens particulier celui qui s'emploie par métonymie pour désigner un compatriote, il faudrait traduire alors par « je suis un de ce pays » pour bien appuyer sur cette soif d'appartenance qui l'obsédait, et Viens était là pour le désaltérer.

Bien sûr ! C'est une raison que tous comprendront. Mais il en est une autre, plus subtile, plus fine qui échappa même à, certains de ses amis qui ne comprirent pas.

La vie de Serge, le poète, fut rythmée par quatre points essentiels : une anxiété omniprésente, la femme, l'amour, et l'amour fidèle et incommensurable qu'il avait pour sa femme, Annette.

Alors il est surtout venu à Viens, pour être à côté du cimetière où elle repose depuis 2007.

Au début de son installation dans ce village il descendait deux fois par jour et sur la tombe discutant avec elle, (tout comme quand elle était dans le coma à Marseille), lui faisant part des choses de la vie quotidienne, de sa vie poignardée par son départ. Puis la maladie le prenant, petit à petit il n'y descendit plus, la maladie le consumant, il se vit incapable d'écrire et ce fut un grand Chagrin.



Le 27 février 2021 Serge, nous a quittés, nous lui rendons un hommage avec ce texte écrit par Robert EYMONY



Vous pouvez retrouver ses nombreuses œuvres à la bibliothèque de Viens :

HORAIRES :

mercredi
jeudi

10h30 - 12h
16h - 7h30